

Musée de l'histoire et des cultures de l'immigration

Contribution du groupe histoire et géographie de l'Inspection générale de l'Éducation nationale

L'objet de ce musée est de faire connaître une partie de notre histoire, peu ou mal connue, confinée à une histoire sociale, souvent associée à une présentation militante.

Une meilleure prise de conscience de la place de l'histoire de l'immigration dans la construction d'une identité française passe par une collaboration entre la nouvelle institution et l'Éducation nationale. Dans ce contexte, les responsables de la future institution expriment leur souhait que ces sujets soient pris en compte dans les programmes et les réflexions pédagogiques, ainsi que dans les manuels scolaires.

En l'état, compte-tenu des programmes d'histoire, de géographie et d'éducation civique, juridique et sociale de l'enseignement secondaire, ainsi que des programmes des concours de recrutement des enseignants, il apparaît que *la question relative à l'histoire et aux cultures de l'immigration* représente à la fois un domaine (rattaché souvent aux questions démographiques, par exemple en classe de seconde), un élément des programmes et une dimension de l'enseignement, présents tout au long de la scolarité. Mais si elle est bien présente dans les contenus d'enseignement, cette question est cependant trop rarement identifiée en tant que telle.

Soucieuse d'apporter la meilleure contribution à ce projet qui présente de riches perspectives pédagogiques, l'inspection générale d'histoire et de géographie a proposé aux responsables du projet une démarche en trois phases :

1. une phase d'identification dans les programmes des questions portant sur l'immigration (à l'horizon de la rentrée 2004) ;
2. une phase d'impulsion et de légitimation du thème (compte-tenu du calendrier de l'Éducation nationale, ces mesures ne pourront être effectives qu'à partir de la rentrée 2005) :
 - par un travail avec les corps d'inspection chargés de l'enseignement de l'histoire, de la géographie et de l'éducation civique, juridique et sociale ;
 - par un soutien à des publications pédagogiques, qui pourraient être pilotées par le ministère (CNDP, CRDP), notamment dans le cadre de la revue Textes et documents pour la classe ;
 - par une incitation, auprès des enseignants, à intégrer le thème des migrations dans les dispositifs transversaux (Travaux personnels encadrés, Itinéraires de découverte, Projets pédagogiques à caractère professionnel) ;
3. une phase d'accompagnement, qui permettrait d'associer l'Inspection générale d'histoire et de géographie à la mise en place du musée, depuis la phase de préfiguration jusqu'à l'ouverture de celui-ci, à l'instar de la démarche qui avait été arrêtée lors du travail sur l'*Historial* de Péronne. Le calendrier de cette dernière phase serait déterminé en relation avec les responsables de la mission.